



La rue St. George, à Moncton. - Archives

Réforme fiscale: l'Union des municipalités n'en peut plus d'attendre

L'Union des municipalités du N.-B. demande au gouvernement de livrer la réforme fiscale promise. L'organisme soutient que certaines municipalités n'ont pas suffisamment de financement pour s'acquitter de leurs nouvelles responsabilités.

Alexandre Boudreau

alexandre.boudreau@acadienouvelle.com

Les membres de l'UMNB attendent la réforme fiscale et de nouvelles sources de financement pour les municipalités. Ils espèrent que le budget provincial du 19 mars va livrer la marchandise.

«Je pense que le gouvernement provincial a l'impression que les municipalités sont pleinement financées et qu'il n'y a pas de problème. Ce n'est absolument pas le cas», dit Andrew Black, président de l'UMNB et maire de Tantramar.

Les nouvelles responsabilités puisent dans le financement des gouvernements locaux, qui subissent aussi les effets de l'augmentation des frais de réparation des infrastructures, selon lui.

En décembre, un rapport dévoilé par le gouvernement provincial a démontré que plusieurs collectivités au N.-B. ne sont pas financièrement viables et que 29 d'entre elles pourraient avoir des difficultés financières importantes d'ici trois ans.

«Ce modèle désuet de financement des municipalités n'est simplement plus viable», dit Andrew Black.

Les économistes qui ont produit le rapport, Pierre-Marcel Desjardins et André Leclerc, ont proposé au gouvernement de créer de nouvelles sources de financement aux municipalités, comme par exemple la redistribution d'une portion des revenus de la TVH ou de l'impôt sur le revenu.

L'UMNB demande aussi de nouvelles sources de financement pour les municipalités, mais elle va plus loin que les deux écono-

mistes: elle veut que le gouvernement fasse le «transfert complet» des revenus de la taxe foncière aux municipalités pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs énoncés dans le livre blanc de la réforme des gouvernements locaux.

L'Union veut aussi que le gouvernement provincial élimine la taxe de vente provinciale sur la construction résidentielle à logements multiples pour une période de deux ans afin de mousser la construction de logements.

En 2022, la province a annoncé un gel des subventions aux municipalités. Elle a aussi annoncé que la subvention de base accordée aux gouvernements locaux sera progressivement réduite de 20% par année, et que ces fonds seront transférés aux commissions de services régionaux.

L'UMNB veut que le gouvernement annule la réduction de 20% prévue pour cette année.

Andrew Black affirme toutefois que ces demandes ne sont que des mesures provisoires, et que le gouvernement et les municipalités ont grand besoin d'avoir une conversation plus «large» sur le financement des entités municipales.

Clarissa Andersen, porte-parole du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, indique par courriel que le gouvernement continue de travailler sur la réforme fiscale et que les ministères se sont engagés dans une conversation «plus large» sur cette réforme pour que les gouvernements locaux soient en mesure de financer leurs services.

En décembre, le ministre Glen Savoie a affirmé que le gouvernement provincial travaille encore sur la réforme fiscale et qu'il y aura un sommet sur les finances des municipalités. Cet événement devait avoir lieu en septembre 2023, mais a été annulé par la province.

L'Union des municipalités veut que le gouvernement entame cette réforme le 1er janvier 2025 au plus tard. ■